



Compte-rendu provisoire de la réunion du GT « développement territorial » de la CSNC, Mourmelon le 30 mai à 20h30

Participants :

Membres du GT développement territorial de la CSNC

David CHABROUD – Cathy ROUSSE – Pierre DERANSART

Membres de la CSNC

Monette LY-ELISOR, Dany SOUILHE, Jean-Marc VAGAO

Responsables culturistes régionaux et départementaux

Virginia De ABREU, Marcel MOTUELLE, Jacques NOMEDE, Dominique POUILLAUDE, Didier STRASSEL

Invités

Jean-Pierre BREIL, Patrice DELIGNY, Philippe GEISS, Sorelle JOSPITRE, Jacqueline MOTUELLE

Rappel des thèmes principaux du groupe de travail :

- Développement du culturisme dans les régions : augmentation du nombre de clubs et de licenciés, évolution de la pratique de loisir de la musculation à la compétition culturiste.
- Augmentation du nombre de régions avec un responsable culturisme.
- Echange d'expériences entre responsables régionaux culturisme.

Le but de la réunion était de passer en revue les objectifs du groupe de travail en regard de la situation actuelle du culturisme en France métropolitaine et outre mer. A partir d'un état des lieux du culturisme et de témoignages d'expériences dans les régions, pourra s'ouvrir un débat sur les actions possibles à mener dans le cadre travail de la commission.

Compte-tenu de l'emploi du temps chargé de la journée du lendemain, la réunion a du être levée à 22h.

P. Deransart remercie tous les participants et présente les excuses de Yannick Gricourt (Vice-président Stratégie et Développement) de ne pouvoir participer. Plusieurs participants ont fait plus de 200 km pour venir et repartir le soir même. Il introduit la réunion avec un diaporama (téléchargeable). Le tableau joint en annexe résume la situation.

Les données qui en ressortent sont :

5 régions seulement (sur 27) ont plus de 150 licenciés en culturisme (loisir et compétition). Parmi celles-ci, deux n'ont pas organisé de championnat régional. **8 représentent 80% des licences** culturisme.

9 régions ont plus de 15 compétiteurs et compétitrices ; 4 seulement plus de 25 (celles qui ont organisé cette saison un championnat régional).

5 régions ont plus de 5 compétitrices en culturisme

5 régions ont plus de 15 compétiteurs homme en culturisme

Noter que 10 régions au plus ont un responsable culturiste.

Ces données montrent la faiblesse du culturisme en clubs et licences, mais aussi les régions où un développement serait possible, en particulier à travers des initiatives locales (compétitions hors championnat par exemple) : **Picardie, Champagne-Ardenne, Pays de la Loire, Poitou-Charentes, Languedoc-Roussillon, Provence-Côte d'Azur...**

Objectifs globaux :

- Promouvoir notre image du culturisme (« naturel »)
- Gagner la confiance des athlètes hors fédération et attirer les jeunes
- Intéresser les clubs de musculation à ce sport sain, les aider à se reconnaître « club culturiste »
- Repérer de nouveaux responsables, leur donner confiance et des moyens.

Pour le développement territorial :

- voir les possibilités d'évolution des clubs et licenciés en culturisme en relation avec les élus culturistes et cadres techniques (région – zones).
- recherche de responsables bénévoles

Points discutés

- Cas de **clubs qui n'acceptent pas de compétiteurs culturistes** (seulement licences loisirs). Il faut alerter la fédération. Ce peut être par l'intermédiaire de la CSNC si besoin.
- **Augmenter le nombre de compétitions**. Il semble que le seuil minimal soit d'une trentaine d'athlètes au moins pour pouvoir organiser une compétition. Seules 4 régions atteignent ce seuil actuellement. Il faut vraiment réfléchir comment améliorer cette situation, en particulier augmenter le nombre de compétiteurs dans sa région.
- **Communication sur les finales culturistes auprès du grand public**. Il y a eu des difficultés cette année, essentiellement en raison du peu de délai entre la connaissance des informations à publier et les finales (3 mois) ; mais aussi des difficultés de communication interne.
- **Augmenter le nombre de clubs culturistes** (et les licences). Une difficulté est que beaucoup d'athlètes s'entraînent dans des « clubs » non affiliés en raison de la faible couverture nationale des clubs affiliés. Certains clubs affiliés sont des clubs avec exploitation privée. Enfin beaucoup de clubs ne se reconnaissent pas « culturiste ». Une question est à partir de quand une salle de musculation s'identifie comme club « culturiste ». Le système actuel de cochage des licences ne favorise pas cette reconnaissance. Il faut réfléchir à plusieurs niveaux d'action possibles : fédéral, CSNC, régional ou départemental.
- **Participation à des compétitions hors fédé** : il faut une politique plus claire.
- ...

ANNEXE

Régions	Nb Cult	Compet	FC	HC	FCC	HCC	Inter-reg	Zones
CR NORD PAS DE CALAIS HMFAC	318	44	195	123	8	36	NE	ZN
CR PICARDIE HMFAC	132	16	77	55	5	11	NE	ZN
CR ALSACE HMFAC	2	1	1	1	1	0	NE	ZNE
CR BOURGOGNE HMFAC	46	1	7	39	0	1	NE	ZNE
CR CHAMPAGNE ARDENNE HMFAC	61	8	10	51	0	8	NE	ZNE
CR FRANCHE COMTE HMFAC	4		2	2	0	0	NE	ZNE
CR LORRAINE HMFAC	12	1	1	11	0	1	NE	ZNE
CR BASSE NORMANDIE HMFAC	11	1		11	0	1	NO	ZCO
CR BRETAGNE HMFAC	16	10	1	15	0	10	NO	ZCO
CR CENTRE HMFAC	4		1	3	0	0	NO	ZCO
CR HAUTE NORMANDIE HMFAC	8	4		8	0	4	NO	ZCO
CR PAYS DE LA LOIRE HMFAC	44	21	7	37	3	18	NO	ZCO
CR ILE DE FRANCE HMFAC	500	52	157	343	6	46	NO	ZN
CR GUADELOUPE HMFAC	32	16	10	22	5	11	OM	
CR GUYANE HMFAC	2		1	1	0	0	OM	
CR MARTINIQUE HMFAC	24	16	14	10	6	10	OM	
CR MAYOTTE HMFAC	0			0	0	0	OM	
CR NOUVELLE CALEDONIE HMFAC	2			2	0	0	OM	
CR POLYNESIE FRANCAISE HMFAC	0			0	0	0	OM	
CR REUNION HMFAC	7			7	0	0	OM	
CR ST PIERRE ET MIQUELON HMFAC	0			0	0	0	OM	
CR AUVERGNE HMFAC	21	1	8	13	0	1	SE	ZSE
CR COTE D AZUR HMFAC	6			6	0	0	SE	ZSE
CR LANGUEDOC ROUSSILLON HMFAC	21	7	2	19	0	7	SE	ZSE
CR PROVENCE HMFAC	460	21	139	321	7	14	SE	ZSE
CR RHONE ALPES HMFAC	415	36	152	263	8	28	SE	ZSE
CR AQUITAINE HMFAC	96	27	24	72	4	23	SO	ZSO
CR LIMOUSIN HMFAC	0			0	0	0	SO	ZSO
CR MIDI PYRENEES HMFAC	187	7	61	126	2	5	SO	ZSO
CR POITOU CHARENTES HMFAC	40	13	11	29	1	12	SO	ZSO
	(>150)	(>15)						
TOTAUX	2471	303	881	1590	56	247		
Etat au 28 mai 2014								
	Nb Cult	Compet	FC	HC	FCC	HCC		

Colonnes :

- 1-Régions : 8 seulement (sur 27) représentent 80% des licences culturisme.
- 2-Nb Cult : Nombre total de licences culturisme au 28 mai dans la région
- 3-Compet : Nombre de licences compétition culturisme dans la région
- 4-FC : Nombre de licenciées femmes en culturisme dans la région
- 5-HC : Nombre de licenciés homme en culturisme dans la région
- 6-FCC : Nombre de licenciées femmes compétition en culturisme dans la région
- 7-HC C: Nombre de licenciés homme compétition en culturisme dans la région
- 8- Inter-reg : Inter-région correspondante (premier critère de tri des lignes du tableau)
- 9- Zones : zone correspondante (zones fixées par la DTN, deuxième critère de tri)